
Programme de déploiement du compostage dans les collèges de Saône et Loire

Conseil Général de Saône et Loire

Rue de Lingendes
71000 Mâcon
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Véronique Badet
v.badet@cg71.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique de développement durable, le Département a expérimenté l'installation de 2 composteurs électromécaniques en 2007 et 2012. Sous l'impulsion du Conseil général et des programmes locaux de prévention, une demi-douzaine de collèges a commencé la mise en place du compostage autonome (Cuisery, Lugny, La Clayette, Saint Germain du Bois, Gélénard...).

Le premier bilan de ces tests s'est avéré extrêmement positif avec la production concrète de compost, mais a montré la nécessité :

- d'une implication forte des collèges (cuisiniers, gestionnaire, professeurs),
- d'un accompagnement,
- de la mise en place une démarche méthodologique
- de la fourniture d'équipements adaptés.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le Département s'est donné pour objectif de déployer le compostage autonome sur 20 collèges sur 50, d'ici 3 ans.

Résultats quantitatifs

À Début 2014, 26 placettes de compostage sont installées dans les collèges, ce qui permet ainsi de détourner environ 200 tonnes de biodéchets par an.

Le déploiement du compostage en restaurant scolaire a été rapide et efficace grâce à un partenariat installé entre les collectivités locales animant les programmes de prévention et le Conseil général (l'animatrice du PDP et le Centre Eden).

Le Département fournit les équipements destinés aux placettes de compostage :

- achat de composteurs de 812 litres fabriqués à l'ESAT de Paray le Monial
- achat d'une signalétique commune à l'ensemble des établissements
- achat de bacs et chariots roulants pour la séparation et collecte des biodéchets

Dans de rares cas, il a fallu procéder à des travaux pour l'installation des placettes (création

de zone propres et planes, décapage d'enrobé).

Résultats qualitatifs

La phase pionnière de mise en place du compostage dans 6 premiers collèges a aussi permis la construction d'outils :

- rédaction d'un guide méthodologique de bonnes pratiques (sorti en juillet 2013)
- création d'un module de formation « compostage en restauration collective », dispensé par le Centre Eden
- démarche d'accompagnement méthodologique proposée par le Centre Eden
- module d'intervention en classes, proposé par le Centre Eden

L'autre résultat concomitant à la mise en place du compostage est la prise de conscience à d'autres problématiques :

- gaspillage alimentaire
- tri et valorisation des déchets
- gestion des espaces verts

Dernier point, la mise en place d'un projet compostage, transversal au sein de l'établissement a parfois permis de faire se rencontrer des équipes qui n'en avaient pas l'habitude (agents / professeurs / vie scolaire) et redynamiser l'ambiance au sein de l'établissement.

MISE EN OEUVRE

Planning

2012 : démarche pilote

- 6 collèges pilotes engagés dans l'action
- rédaction d'un guide méthodologique
- information des principaux et gestionnaires de collèges
- information des agents de cuisine

2013 : déploiement du compostage autonome en restauration collective

- module de sensibilisation pour les agents et équipe projet des collèges
- module de sensibilisation des élèves
- création du module « compostage autonome en restauration collective » au parcours de formation guide composteur
- achat de bacs de tri, chariots et composteurs
- mise en place d'une signalétique
- bilan d'étape aux principaux et gestionnaires de cuisine
- bilan d'étape aux équipes de cuisine
- bilan d'étape à la rectrice de l'académie de Dijon
- présentation de la démarche au Conseil général

2014 : les objectifs de déploiement sont atteints, mais l'engouement pour le compostage autonome ne faiblit pas. Poursuite du projet, extension aux premiers lycées

(Correspondance avec la rubrique «IV et III.2»)

Moyens humains

En 2013 :

à Coordinatrice de la politique prévention des déchets =

environ 2 % du temps du projet compostage en collège

+ 2 % pour la sensibilisation + rédaction guide méthodologique

à Maître composteur du Centre Eden + apprentie sur les années 2012 et 2013 = 220 heures en 2013

à Animateurs PLP = non comptabilisé

Moyens financiers

En 2013 : achat signalétique, composteurs, bacs de tri, accompagnement du Centre Eden, rédaction du guide méthodologique, frais kilométriques

= 28 798 € hors impression du guide méthodologique
Et hors temps des agents des collèges

Moyens techniques

Maître composteur du Centre Eden + apprentie
et des partenaires des programmes locaux de prévention

Partenaires mobilisés

Animateurs prévention ou maître composteur des programmes locaux de prévention des déchets

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

à La mise en place d'une politique départementale de compostage autonome au sein des établissements scolaires, comme de lutte contre le gaspillage alimentaire, est une solution réellement efficace car elle permet de doter de moyens en matériel, en accompagnement ou en formation, qui ne seraient pas possible pour des actions ponctuelles.

à Il permet aussi de rassurer certains établissements, en s'appuyant sur les retours d'expérience des pionniers

à Cette démarche, totalement reproductible, ne saurait être rendue possible sans l'accompagnement local et régulier de proximité réalisé par les partenaires des PLP, et inversement, les PLP n'auraient pas autant de facilité à convaincre les gros producteurs de leur territoire, que sont les établissements scolaires, d'adhérer à une telle démarche si le Département n'était pas coordinateur, financeur et porteur de la démarche.

Recommandations éventuelles

à **Recommandation** : le guide méthodologique rédigé apporte des solutions pour la mise en place d'une démarche structurée pour une opération qui nécessite tout de même un peu de « technique ». Néanmoins, la plus grosse partie du travail est à l'amont, dans le « convaincre » et la construction de l'équipe projet. Cette étape indispensable ne saurait être négligée pour la bonne réussite et la pérennité du projet, et elle est propre à chaque établissement.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-
Franche-Comté